

LPM

LE PETIT MÉTROPOLITAIN
N°83 · DÉCEMBRE 2023

LE MAGAZINE DES AGENTS



SUR LETERRAIN

La voirie en régie,
toute une aventure !

DOSSIER

L'innovation au cœur
de l'accompagnement
social des agents

L'INFO GRAPHIQUE

Rencontres métropolitaines
retour sur la saison 1

MÉTROPOLE

GRAND LYON

COM'
interne

5
BRÈVES

6
INFOS RH

7
COMITÉ SOCIAL



8
VRAI/FAUX
Zimbra, ça ira !

9
SUR LE TERRAIN
La voirie en régie,
toute une aventure !



12
DOSSIER
L'innovation au cœur
de l'accompagnement
social des agents

16
L'INFO GRAPHIQUE
Rencontres
métropolitaines 2023

LPM
LE MAGAZINE DES AGENTS

18
REGARDS CROISÉS
Assistante médico-sociale,
un métier au premier plan



20
INSPIRATION
Kamel Bouinoual



21
ROMAN PHOTO
Un dessert
de chefs !



22
EXPRESSIONS SYNDICALES

? DÉCODER LES SIGLES DES DÉLÉGATIONS ?

DDR	Délégation Développement responsable	DSHE	Délégation Solidarités, habitat & éducation
DTEE	Délégation Transition environnementale & énergétique	DPIAF	Délégation Pilotage & ingénierie administrative et financière
DUM	Délégation Urbanisme & mobilités	DRHMG	Délégation Ressources humaines & moyens généraux
DGEEP	Délégation Gestion & exploitation de l'espace public		

DVMAP . Com'interne . Hôtel de Métropole . 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication Anne Jestin . Rédactrice en chef Dominique Yoyo .
Coordination et rédaction Jennifer Schies, Véronique Riffault, Émeline de Suremain, Lucie Rebour .
Crédit photos Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Thierry Fournier . Conception maquette Com'interne .
Réalisation Atelier Grève-Viallon . Impression OTT imprimeurs



HOMMAGE À GÉRARD COLLOMB



Gérard Collomb - Maire de Lyon et Président du Grand Lyon puis de la Métropole de 2001 à 2017, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur de 2017 à 2018, puis Maire de Lyon de 2018 à 2020 - s'est éteint le 25 novembre dernier.

Un hommage sincère lui a été rendu par le Président de la Métropole, le Maire de Lyon et de nombreux élus le 27 novembre dernier, à l'occasion de la Commission générale. Les témoignages ont été unanimes sur l'ampleur de son action pour Lyon, pour le territoire métropolitain, son développement économique et urbain, son rayonnement culturel. Hommage a été rendu à la fois à l'homme de lettres, grand lecteur de Saint-Simon, amateur de poésie, et à l'homme de vision et d'action qu'il était, artisan majeur de la Métropole, cette collectivité unique en France.

Au nom des nombreux collègues qui, comme moi, l'ont côtoyé et ont travaillé avec lui, je tiens à saluer sa mémoire avec respect.

Je l'ai, pour ma part, connu en 2016, lorsque j'ai été recrutée comme Directrice générale adjointe à l'urbanisme à la ville de Lyon. J'ai pu mesurer la pertinence de sa vision, le souci qu'il avait, pour chaque grand projet urbain, de penser l'équilibre entre développement économique, vitalité culturelle et cohésion sociale. Dans les réalisations que nous avons eu à conduire, il réfléchissait toujours en termes de mixité des fonctions, de qualité de vie pour tous les habitants. Sa fierté, c'était le nombre de logements construits chaque année dans le Grand Lyon, le rayonnement de Lyon au-delà de nos frontières. Il était aussi très attentif à la beauté de la ville, au plaisir que ses habitants pouvaient avoir en s'y promenant. Entre autres réalisations, les Berges du Rhône, les Rives de Saône, la Confluence, la Part-Dieu, portent aujourd'hui sa marque.

Gérard Collomb était un acharné de travail. Pour lui, servir la ville, le territoire, impliquait une disponibilité permanente. Travailler avec lui était un exercice particulièrement formateur, du fait de son exigence, mais surtout parce qu'il avait une compréhension profonde de ce qu'est le territoire lyonnais.

Ce que je retiens de lui, c'est sa détermination à agir, à transformer la ville, qui ne laissait aucune place à l'approximation. Il voulait être parfait et imposait à tous ceux qui travaillaient pour lui la même rigueur, absolue. Cette exigence était la marque de fabrique de Gérard Collomb. Plus qu'une aventure professionnelle, c'est une expérience de vie que plusieurs d'entre nous avons partagée à ses côtés.

Au nom de tous les agents de notre collectivité, j'adresse mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses amis, à ses proches.

Anne Jestin,
Directrice générale des services

Revoir les
hommages des élus
en Commission
générale



Tout nouveau, tout beau !

Chers collègues, nous y voilà : après une longue phase d'écoute de vos avis et suggestions, nous avons redessiné la maquette de notre journal.

Le Petit Métropolitain devient LPM. Plus aéré, laissant plus de place aux photos comme vous l'avez demandé, il valorisera mieux nos métiers et nos projets.

N'ayez crainte, tout ne change pas ! Vous y retrouverez vos rubriques-phares : le *Dossier*, le *Regard croisé*, le *Roman-photo*, l'*Info graphique* et la page *Inspiration* (anciennement *En personne*).

Côté nouvelles rubriques, deux pages sont maintenant consacrées aux Ressources humaines en début de magazine (il n'y en a qu'une ce mois-ci car une page a été dédiée à l'hommage à Gérard Collomb). En alternant un mois sur deux avec la rubrique *En action* portant sur les projets ou les services supports, *Sur le terrain* permet une vraie immersion dans le quotidien de nos collègues, en renvoyant via des QR Codes à nos reportages vidéo ou audio. Une page *Vrai/Faux* clarifie les questionnements du moment ; vous êtes d'ailleurs invités à l'alimenter en nous envoyant vos questions et vos sujets de préoccupation. Enfin, en 4^e de couverture, nous souhaitons valoriser, dès que nous le pourrons, un collègue et son métier, avec une belle photo pleine page. Merci à Marin d'avoir été le premier et faites-nous signe si vous voulez être la prochaine ou le prochain !

Parce que ce journal est celui de tous les agents, nous vous proposons par ailleurs de vous l'approprier davantage en créant ensemble La Petite Mascotte (du LPM). Vous êtes invités à voter sur Comète jusqu'au 15 décembre pour celle qui, selon vous, incarnera le mieux notre magazine.

Vous le voyez, notre volonté est de donner une dimension participative à notre magazine et de faire que ce journal soit chaque jour davantage le vôtre !

Anne (qui a réalisé la nouvelle maquette et les petites mascottes), **Véronique, Jennifer, Émeline, Lucie, Laurent** et **Dominique** pour l'équipe éditoriale de la Com'interne

→ Pour nous contacter : communicationinterne@grandlyon.com



. LPM #83 déc. 2023 .

AGENDA

15 DÉCEMBRE WEBINAIRE 11H11 L'INSTANT MÉTROPOLE

MAJENTA : Mise à jour de l'environnement numérique de travail

Au programme : démonstration de la nouvelle messagerie, du nouveau Comète et d'outils inédits.

Plus d'infos sur [Comète](#)



18 ET 19 DÉCEMBRE ATELIERS AGENTS AUX MAINS VERTES

Hôtel de Métropole

Les équipes du Parc de Parilly et du Domaine de Lacroix-Laval vous invitent à participer à un atelier de fabrication de décorations pour les fêtes, entre 11h45 et 13h45.

Inscription jusqu'au 15 décembre sur [Comète](#)



16 JANVIER 2024 CÉRÉMONIE DES MÉDAILLES ET DES VŒUX

Matmut Stadium (ex-stade de Gerland)

La cérémonie des vœux du Président de la Métropole et de la Directrice générale des services se tiendra de 12h à 14h. Elle sera précédée de la cérémonie de remise des médailles du travail de 10h30 à 12h.

Inscription à la cérémonie des vœux sur [Comète](#)



CONSTRUCTION

RÉEMPLOI DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

Le 7 novembre, une cinquantaine d'agents était réunie par la direction Projets et énergie des bâtiments (DTEE) pour s'informer et échanger sur le réemploi de matériaux dans les projets de construction (75 % de la production de déchets en France). L'occasion pour Claude Pralraud, directeur général adjoint de la DTEE, de rappeler les enjeux transversaux de l'économie circulaire, suivis d'une présentation sur l'évolution des pratiques et les filières de réemploi à cibler. Les retours d'expérience sur des projets comme la restructuration de l'IDEF ou la construction du pôle LYVE Sud-Est ont été rythmés par des temps de débats, alimentant les réflexions sur le stockage et la gestion interne du gisement de matériaux réemployables. Une matinée enrichissante pour les agents participants issus de différentes délégations.

Sobriété énergétique

La campagne rappelant les écogestes est relancée dès ce mois-ci via Comète. Ressortez vos affiches ou demandez-les à communicationinterne@grandlyon.com. Un bilan des actions de l'année écoulée sera par ailleurs diffusé en janvier.



TERRITOIRE

LES PROJETS DE TERRITOIRE SONT TOUS SIGNÉS



De gauche à droite : Quentin Bougheraba, Jean-Marc Manier, Mylène Gavoto, Hélène Lopez-Nardin, Edwige Pasqual, Arnaud Vernet, Yves Sapin, Béatrice Vandroux, Agnès Gribonval, Laurence Regazzoni, Fatima Mehnana, Pierre Cartier.

Parmi les 7 axes prioritaires de coopération Métropole-Communes du Pacte de cohérence 2021-2026, les modes actifs ainsi que la trame verte et bleue ont majoritairement retenus les faveurs des 10 Conférences Territoriales des Maires (CTM). Les investissements financés à hauteur de 82 millions par la Métropole de Lyon constituent un levier complémentaire de la transition écologique et environnementale. Grâce à la signature des projets de territoire du Pacte, le déploiement de plans piéton, le développement du réseau cyclable de proximité, l'augmentation des espaces végétalisés et de nature, etc. connaissent un réel coup de boost. Bravo à l'équipe des coordonnateurs territoriaux et des nombreuses directions opérationnelles et fonctionnelles pour ce travail d'animation et de collaboration essentiel depuis 2021 et qui se poursuivra jusqu'à la fin du mandat.

De gauche à droite : Cassandre Schwartz, Florence Benonnier, Stéphanie Babolin et Aziza Khatouri, infirmières-puéricultrices ; Anne Fournier-Portal, responsable de service santé et son adjoint Jean-Luc Bonnardel



ENFANCE

SEMAINE DES ASSISTANTES MATERNELLES : UN GRAND SUCCÈS !

Du 13 au 19 novembre, près de 80 animations ont été organisées sur tout le territoire par les professionnels de la petite enfance pour mettre à l'honneur le métier d'assistante maternelle. Parmi ce programme riche, les équipes de Protection maternelle et infantile de Lyon 3 et Lyon 6 ont convié les assistantes maternelles du secteur à une soirée-débat très réussie à l'Hôtel de Métropole. Cassandre Schwartz a participé à son organisation : « Notre groupe de travail, constitué d'infirmières-puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture et d'une éducatrice de jeunes enfants, a commencé à préparer cette soirée avant les vacances d'été. Nous avons réalisé nous-mêmes des scénettes vidéo pour faire réagir les assistantes maternelles sur des thématiques liées à leurs pratiques professionnelles. »

ACHATS RESPONSABLES



UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRANCHIE

La Métropole a signé la Charte relations fournisseurs et achats responsables, le 7 novembre dernier. « Après le vote du 25 septembre 2023 d'une délibération pour actualiser le plan d'actions du schéma de promotion des achats responsables, c'est une étape supplémentaire dans l'engagement de notre collectivité vers plus de durabilité en ce qui concerne le volet transition du développement économique », confie Tatiana Lecossais, directrice adjointe Pilotage des achats responsables au sein de la direction de la Commande publique (DPIAF).

INFOS RH

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

50 agents ont participé au temps d'accueil des nouveaux arrivants du 16 novembre organisé par la Com' interne.



De gauche à droite et de haut en bas :

1^{ère} ligne : Windie ANDRIANARIVONY, Sabrina ARAB, Léa BARTHELEMY, Elise BEGON, Aurore BELAHCENE, Amel BOURBIA, Benoit BROSSARD, Delphine BUGEAU, Cyril BUISSON, Monica BUIZA-VALCARCEL, Laurine CAETANO-GUY, Florent CHAPEL, Solène CHAUSSENDE

2^e ligne : Guillaume CHUONG, Mathilde COMET, Cécile COUCHOURON, Charlotte DIETLIN, Coline DUQUESNE, Cécile FAYSSÉ, Doreen GARCIA, Stephen GOITRE, Bernardo GONZALEZ-BENITEZ, Pauline GROLLERON, Simon GUICHARD, Maud HAZAN, Alexia HEBRARD

3^e ligne : Anne HENRY, Marilyn JASSERON, Bruno JOSSERAND, Hammou LAHSSINI, Marie LEAL, Claire-Marie LENOIR, Saïd MAMHOUD, Chloé MARMILLON, Marion MASSENET, Cyrielle-Cécylie PAQUETON, Nicolas PERROTIN, Pauline QUANTIN, Romuald RAGER

4^e ligne : Célie ROCHE, Micky-Michel SANGASO-AYABWAWÉ, Lilli SEEGER, Marion SEUX, Océane SIMONNET, Elsa THUDEROZ, Nicolas VENNE, Axelle VERA-ROBLES, Erika VIENNOT, Alexis WANTZ, Sophia ZOUBIR

SOLDEZ VOS CONGÉS 2023

Les congés et RTT 2023 non pris avant le 31 janvier 2024 seront perdus. Vous pouvez choisir de les déposer sur votre Compte Épargne Temps (à ouvrir en janvier si vous n'en possédez pas) ou de faire un don de congés qui bénéficiera aux agents proches aidants.

+ d'infos sur [Comète](#) > [Note de service 2023-16](#)



FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

Vous avez utilisé un ou plusieurs modes actifs (vélo, covoiturage, transports en commun...) pour vos trajets domicile-travail, durant au moins 30 jours en 2023 ? Vous pouvez donc bénéficier du forfait mobilité durable, soit une aide de 100 à 300 €. Faites-en la demande avant le 15 janvier

via le formulaire en ligne accessible depuis Comète. Le versement aux agents se fera au cours du 1^{er} semestre 2024.

+ d'infos : deplacementsPGTA@grandlyon.com

PRÉVOYANCE : AUGMENTATION DU COÛT D'ADHÉSION

La Métropole propose à ses agents un contrat de prévoyance avec le Groupe VYV. Dans un contexte de forte inflation, ce prestataire se voit contraint d'augmenter le coût d'adhésion de 18 % à compter du 1^{er} janvier. La participation employeur reste de 15 € par agent adhérent. Un simulateur disponible sur Comète vous permet d'évaluer le coût correspondant à cette augmentation, selon l'option choisie. Une assistance téléphonique est à votre disposition jusqu'au 29 février 2024, les mardis et jeudis matin de 9h à 11h, pour répondre à vos questions au 04 26 99 34 00.

+ d'infos sur [Comète](#) et dans l'Info RH jointe à votre bulletin de paie de novembre

Manager à la Métropole

Le référentiel actualisé « Manager à la Métropole » a été diffusé début novembre aux 1 200 managers métropolitains. Axé autour des 5 grands rôles du manager, il présente les principes managériaux clés à mettre en œuvre, en les adaptant au contexte professionnel.

Les managers peuvent s'en servir comme outil de dialogue au sein d'un collectif managérial ou avec leur N+1/N-1, et comme point de repère pour identifier leurs axes de progrès et leurs points forts. Le référentiel propose une offre de services riche et variée, mise en œuvre notamment par le service Développement et appui aux managers, et activable par tout manager qui le souhaite.

+ d'infos sur [Comète](#) > [Espace managers](#)



LE TITRE-RESTAURANT SE DÉMATÉRIALISE EN JANVIER

Si vous bénéficiez de titres-restaurant, vous recevrez courant décembre, à votre domicile, les informations relatives à leur remplacement par une carte dématérialisée, ainsi que les modalités pour activer cette carte dès le 19 décembre. Des réunions d'informations animées par le prestataire vous seront proposées.

+ d'infos sur [Comète](#)

Bon à savoir



Chèques CESU 2023

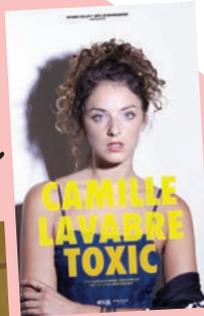
Les chèques avec une date de validité au 31 janvier 2024 pourront être remboursés à condition de les restituer au COS avant le 3 mars 2024.



↳ Bons Noël enfants 2023

Les cartes cadeaux illicado pour les enfants nés entre le 01/07/2005 et le 30/06/2023 ont été envoyées directement à votre domicile. Si vous n'avez rien reçu, vous devez vous manifester auprès du COS avant le 31 décembre 2023. Passé ce délai, aucune carte ne pourra être commandée.

Billetterie



↳ Sélection de spectacles

- La Fabrique du Concert
Auditorium
- Toxic - Camille Lavabre
Espace Gerson
- La Fille du Far West
Opéra de Lyon
- Otages
Théâtre de La Croix-Rousse

↳ Matches



Vacances

↳ Locations basse saison 2024

Ces locations sur les sites de Villanova en Espagne, Gassin, le Grau du Roi et Puget-sur-Argens sont ouvertes. Jusqu'au 31 janvier, vous ne pouvez réserver qu'une semaine.

À compter du 1^{er} février, les semaines restantes seront réservables dans la limite de trois semaines consécutives. Un acompte de 30 % est prélevé à l'inscription et le solde un mois avant le départ.

Les réservations basse saison ne génèrent pas de points. Elles ne seront pas prises en compte lors des priorisations pour les locations proposées par le COS tout au long de l'année.

→ Locations été

Les locations d'été 2024 seront ouvertes à l'inscription courant janvier 2024.



Comité social
du personnel

COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h. Fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@gandryon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03



Déroulements
et inscriptions
sur le site
Cosmely.fr

ZIMBRA, ÇA IRA !

Même si cette nouvelle messagerie n'est pas une révolution, à partir de janvier 2024, elle modifiera habitudes de travail et repères. Pour que cette migration se déroule au mieux, LPM répond à vos questions.



VRAI



FAUX



Zimbra sera installée sur les postes progressivement

VRAI, la mise en place se réalisera par vagues ; pas un tsunami. La direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI), pilote du programme Majenta*, part en éclaireur courant décembre. À partir de fin janvier et jusqu'au mois d'avril, les directions de la collectivité l'adopteront progressivement. Vous serez informés via un courriel plusieurs jours avant votre passage à Zimbra.

Tout le monde passera à Zimbra VRAI mais...

Tous les agents en seront équipés, mais les assistants (de délégation, de direction, de service, etc.) pourront continuer à utiliser Outlook sur leur poste si telle est leur préférence. Ce public est souvent amené à gérer et combiner des rendez-vous complexes. Aussi, le passage à la nouvelle messagerie pourra être une option dès lors que l'outil aura suffisamment évolué sur ces points.

Vous serez aidé lors du passage à la nouvelle messagerie

VRAI, n'ayez crainte, le programme Majenta a bien intégré que vous n'étiez pas tous geeks dans l'âme et que les assistants informatiques ne s'appellent pas Shiva. Dès la première connexion, des aides intégrées vous guideront pour chaque action à réaliser et la DINSI vous proposera des sessions d'accompagnement régulières, une fois votre passage à la nouvelle messagerie effectué. Et en plus du CIME, la page Majenta de Comète peut devenir votre meilleure amie.

Zimbra nécessitera que vous personnalisiez à nouveau votre profil

VRAI, les signatures, les droits de délégation, les messages d'absence, les règles diverses, etc. seront à reprendre manuellement. Une bonne occasion de mettre à jour votre photo de profil et de ne plus donner accès à votre agenda à cet ancien collègue parti en mobilité interne, qui voit encore que jeudi prochain vous déjeunez avec Éric !

*Un dossier complet est consacré au programme Majenta (Mise à jour de l'environnement numérique de travail des agents) dans le LPM de novembre 2023.



Vous allez perdre vos rendez-vous déjà programmés ainsi que vos courriels

FAUX, Majenta est là pour vous simplifier la vie, pas vous la compliquer. Il y aura donc bien une reprise des agendas et des boîtes mails, dossiers et sous-dossiers compris. Mais que cela ne vous empêche pas, puisque c'est bon pour la planète, de faire régulièrement le ménage dans votre messagerie.

Vous n'aurez plus accès aux fichiers mails enregistrés sur le serveur

FAUX, et pour cela, merci PSTWalker ! Ce nouvel outil vous permettra d'accéder à tous vos fichiers et archives mails enregistrés sur les serveurs (L, K, etc.), avec même une visualisation des pièces jointes !

LA VOIRIE EN RÉGIE, TOUTE UNE AVENTURE !

Dans cette nouvelle rubrique, le LPM vous emmène en immersion sur le terrain, en photo et vidéo ! Nous partons à la rencontre des équipes de régie de la subdivision Voirie Est, appelée aussi VTPE. Couvrant un large territoire composé de 8 communes, de Vaulx-en-Velin à Jonage et de Bron à Mions, elles assurent au quotidien des missions variées.



07H00



En route vers Bron, rue Léo Lagrange. On a rendez-vous avec Wilfrid Coupé... la dernière recrue de l'Olympique lyonnais ? Non, le technicien de régie de la « subdi VTPE » ! VTPE, DGEEP... derrière ces sigles qui foisonnent à la Métropole, il y a des cœurs qui battent... et de sacrées personnalités. Poignée de main franche et regard droit, Wilfrid nous parle d'emblée de ses équipes, de l'esprit qui les animent : « *Patrick Thivard, le responsable de la subdivision, contribue beaucoup à instaurer cet esprit. Il s'apprête à partir à la retraite en mars 2024 après plus de 40 ans de maison.* » En charge de 35 agents répartis sur 2 sites de travail à Bron, Wilfrid divise sa semaine en deux : « *J'ai un bureau sur chaque site, à Lagrange et Solesmes. Mon objectif, c'est qu'il y ait une même ambiance dans les deux lieux.* »

Découvrez le parcours de Wilfrid et la subdivision VTPE en vidéo



07H30

Nous découvrons l'atelier, un lieu fascinant. Alphonse Lanzaran, ouvrier atelier approvisionnement, nous y accueille : « *Soudeur, serrurier, chauffeur routier, cariste... on fait plusieurs métiers !* » Après le départ des équipes, son collègue Denis Robert va travailler sur des arceaux vélo « provisoires » qu'il a fabriqués lui-même à la demande de la commune de Vaulx-en-Velin. L'installation d'arceaux vélos, en plein accroissement, continuera d'augmenter jusqu'en 2026.

Visitez l'atelier et découvrez les missions d'une Brigade d'intervention urgente formée par un binôme de choc, Benaouda Alouane et Philippe Anthouard



08H00

Autre activité en fort développement : le fauchage, qui court de mars à novembre. Direction Chassieu, ses avenues et un carrefour très fréquenté avec un grand rond-point à entretenir. « *Nous sommes souvent au bord de routes à 80 km/h, explique Marin Negrignat, agent de maîtrise. Le balisage est très important, tout comme les équipements de protection.* » Arrivé sur place, Hamid Slimani, agent d'exploitation, fait descendre la tondeuse du camion et s'installe. Avec une dextérité déconcertante, il est déjà sur le terre-plein (voir photo page 9).

Anis Mosbah, agent d'exploitation, est au volant de l'épaveuse : les herbes folles du bord de route ne résisteront pas à son passage.



11H30

On profite de la pause déjeuner pour un nouveau temps d'échange avec Wilfrid :

« Bon, on a compris, les équipes sont au top... mais tout n'est pas rose quand même dans la vraie vie ! »

« Oui, évidemment. Nous sommes encore en sous-effectif et le recrutement est compliqué. Auparavant, on cherchait des candidats avec une compétence métier. À présent, on se base sur leur motivation, puis on les forme. On favorise aussi les mobilités internes. Ça nous a permis de débloquer un peu la situation. »

« Et l'équipe est encore très masculine, non ? »

« Justement, nous venons de recruter l'une des premières ouvrières de maintenance voirie de la collectivité. Nous sommes heureux de l'accueillir, d'autant plus qu'elle vient du métier dans le privé. Son expérience va nous aider à renforcer encore nos équipes. »

➤ Si 87 % des métiers des services urbains sont exercés par des hommes, les femmes sont de plus en plus nombreuses, elles occupent désormais tous les postes à l'échelle de la DGEEP.

Découvrez leurs portraits sur **Comète** > Services urbains sur les territoires



12H30

Comment sont créés les passages piétons et les zones à 30 km/h ? Immersion en vidéo sur les chantiers



Retour sur le terrain à Bron-Terraillon. On y rejoint Vincent Sanfratello et Kevin Ganoune, ouvriers de maintenance, sur un chantier de marquage au sol pour la reprise d'un passage piéton.

15H00

On retrouve Olivier Raffin, agent de maîtrise, et Yacine Messadia, ouvrier de maintenance, sur un chantier de pose de panneaux à Décines.



Yacine est arrivé dans l'équipe il y a 2 mois : « Auparavant j'étais chauffeur de bus. Je m'inscris à toutes les formations internes pour apprendre le métier. Mes collègues me forment aussi énormément sur le terrain. »

➤ La Métropole compte 7 subdivisions de voirie. Chacune a une régie, qui pilote à la fois les agents et des prestataires (notamment la nuit ou en cas de surcharge d'activité).

17H00

Dernier échange avec Wilfrid Coupé et Bruno Richard, agent de maîtrise. L'occasion de les questionner sur la territo : que pensent-ils de cette nouvelle organisation avec des directeurs communs pour les équipes de l'urbain et du social ? « C'est bien qu'il y ait un guichet unique pour l'usager, explique Bruno. J'ai été agent mobile donc j'ai pu constater que la méthodologie change parfois selon les territoires, c'est bien d'homogénéiser tout ça. » Wilfrid complète : « On a 2 directeurs de territoire, Saïd Sahraoui et Patrick Lopez, et 2 directrices adjointes, Anne Lemasson et Camille Pelegriny, puisque la subdivision couvre Rhône-Amont et Porte des Alpes. Ils sont très présents et accessibles, mais le projet de territorialisation n'a pas changé notre quotidien. Par contre, ils sont la porte d'entrée pour les maires et ça fonctionne bien. »



ÉDITO

Lise Fournot-Bogey,
directrice générale adjointe
Délégation Ressources
humaines et moyens
généraux

Nous pouvons toutes et tous être confrontés à un moment de notre vie à des difficultés ou aléas professionnels et personnels. L'action sociale portée par le service Action et innovation sociale (direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions) s'adresse à tous les agents de notre collectivité.

Je tiens à remercier cette équipe dévouée qui sait impulser une dynamique positive et apporter des solutions innovantes, en complémentarité des dispositifs de droit commun, pour accompagner les agents et rendre leurs difficultés plus supportables au quotidien et sur le long terme.

Grâce à elle, notre politique sociale de l'employeur inspire aujourd'hui un grand nombre d'acteurs au niveau local et national, dans la fonction publique et dans le secteur privé. Nous sommes régulièrement invités à témoigner pour partager notre expertise sur les dispositifs déployés en interne, au sujet des aidants ou du logement par exemple.

Anticiper, innover et expérimenter, c'est ainsi que se travaille notre action sociale pour améliorer le bien-être de nos agents.

L'INNOVATION AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES AGENTS

Informier, conseiller, accompagner les agents confrontés à des difficultés tant personnelles que professionnelles en leur proposant les solutions les plus adaptées, telles sont les missions du service Action et innovation sociale (SAIS). Une équipe qui porte bien son nom : l'innovation est au cœur de son travail, tant dans la manière d'accompagner les agents que dans les dispositifs proposés.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : UNE APPROCHE GLOBALE POUR TOUS

« L'innovation commence dès notre intervention auprès des agents, explique Frédérique von Plauen, responsable du service. Notre accompagnement s'inscrit dans une démarche systémique. Il ne s'agit plus de poser des pansements par ci par là, mais de proposer une approche globale et de trouver les meilleures solutions sur le long terme ». L'assistante sociale du personnel essaie de comprendre pourquoi l'agent en est arrivé là et ce qui fait que sa situation n'est plus supportable. Elle l'amène à réfléchir sur ces questions. Son objectif est de le placer au cœur du dispositif, de le rendre acteur de son parcours. « On est à l'écoute, on rassure, on libère la parole, poursuit Virginie Drouillot, assistante sociale du personnel. Nous avons besoin de comprendre la situation dans son ensemble afin de bien cerner les besoins et d'aider l'agent à trouver des réponses adaptées. Cela peut nécessiter de recueillir des informations relevant de la vie privée. » L'accompagnement social est mené dans le cadre d'une relation de confiance et de respect entre l'agent et l'assistante sociale, qui est tenue au secret professionnel.

. LPM #83 déc. 2023 .



« Il faut dédramatiser le fait d'aller voir une assistance sociale du personnel. »

N'importe qui peut être amené à traverser un moment difficile au cours de sa vie. Rencontrer une difficulté financière, faire face au décès d'un proche, s'occuper d'un parent malade, souffrir d'une affection longue durée, se séparer de son conjoint... les fragilités sociales sont multiples et n'arrivent pas qu'aux autres. Le SAIS a vocation à aider tous les agents, quel que soit leur âge, leur statut ou leur fonction. « Il faut dédramatiser le fait d'aller voir une assistance sociale du personnel, conseille Frédérique. De nombreux agents nous ont confié avoir eu peur de venir nous voir, mais s'être sentis soulagés d'un poids après. » Beaucoup n'ont pas connaissance de leurs droits et des dispositifs existants à la Métropole. « Nous cultivons depuis quelques années une forte démarche "d'aller vers" pour rencontrer les agents sur les territoires, leur faire connaître nos services, favoriser l'accès aux droits et lutter contre les non-recours. Cela prend souvent la forme de conférences, de stands dans les réunions de territoire ou de participations à des comités de direction. »





© Aurélie Giron

Le service Action et innovation sociale met en œuvre les dispositifs internes impulsés par l'employeur. Il se compose de profils aux compétences riches et complémentaires, dotés d'une excellente connaissance du droit commun. De gauche à droite : (en haut) Fatima Benaïssa, Roselyne Garcia, Stéphanie Michel, Pascale Pelloux, Maité Heron ; (au milieu) Virginie Drouillot, Sahida Bentahar, Amandine Delhopital, Frédérique von Plauen ; (en bas) Aïcha Amiri, Cécile Fabre, Mélanie Vidal Marron ; (absente) Emmanuelle Varaine

LES CINQ MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE ACTION ET INNOVATION SOCIALE

1

Mesures sociales améliorant le quotidien



À partir de janvier 2024, la Commission des aides exceptionnelles (CAE) attribuera des aides financières aux agents en difficulté, sous forme de secours ou d'aides remboursables avec échancier. Ce nouveau dispositif interne au service vise à garantir une égalité d'accès pour tous les agents à des aides ponctuelles et exceptionnelles servies par l'employeur. Tout agent qui fait face à une difficulté passagère, quels que soient son cadre d'emploi et sa rémunération, peut prétendre à ces aides. Seule l'évaluation sociale permettra la saisine ou non de la CAE. Composée de la responsable du SAIS et des assistantes sociales, la commission se réunira, à huis clos, une fois par mois.

2

Protection sociale complémentaire

Participation de la Métropole à la complémentaire santé :

- 40 €/mois pour un contrat individuel
- 80 €/mois pour un contrat famille
- Majoration de 15 € pour les agents reconnus « travailleur handicapé » (RQTH)

Participation de la Métropole au contrat de prévoyance : 15 €/mois



« Lors de mon recrutement il y a un an, les RH m'ont parlé du contrat collectif de prévoyance mis en place par la Métropole. Sur le moment, je n'avais pas réagi. Mais lorsque les assistantes sociales du personnel sont venues à notre rencontre pour nous présenter leurs services, j'ai souscrit le jour-même ! J'ai réalisé qu'un accident ou un souci de santé peut arriver à tout moment et à n'importe qui. Grâce à ce contrat, je sais qu'en cas de pépin, je ne me retrouverai pas sans salaire du jour en lendemain, et cela a un côté rassurant. »

Louise Rock, 28 ans,
technicienne à la direction adjointe des déchets (DTEE)

3

Logement

Informations sur l'accès au logement social, d'urgence, privé ou intermédiaire et à l'accès à la propriété via le bail réel solidaire (BRS).

4

Aidants

Évaluation de la situation, orientation vers des partenaires, dons de congés, aide au répit, télétravail aidant, valorisation des compétences, allocation pour les agents ayant la charge éducative et régulière d'un enfant porteur de handicap.

5

Fin de carrière

Conseils sur les droits et demandes, orientation vers des formations et vers la vie associative

AVOIR TOUJOURS UN COUP D'AVANCE

Le service Action et innovation sociale a à cœur de toujours se réinventer. « *On ne reste pas figé sur des thématiques et des modes de faire. Nous travaillons dans une démarche prospective pour anticiper au mieux les évolutions de notre société et répondre aux nouveaux besoins des agents* », raconte Frédérique. Innover permet d'expérimenter des dispositifs, de tester des solutions. Les assistantes sociales du personnel observent les évolutions sociétales et sont réceptives à tout ce qui se passe en interne comme en externe. Lorsque des besoins sur un sujet commencent à se faire sentir, elles réfléchissent à ce qu'il serait pertinent de proposer aux agents. « *Nous observons ce qui existe déjà, quels dispositifs de droit commun nous pouvons actionner et comment les compléter. Nous cherchons de nouveaux partenariats à développer avec la volonté de mettre en place des solutions qui n'existent pas ailleurs.* » Le dispositif créé pour les aidants en est l'exemple parfait. Il propose une offre complète et innovante : dons de congés, CESU, télétravail, valorisation des compétences... « *Cela va même plus loin que l'accompagnement social individuel, nous avons une volonté de changer les mentalités et le regard des gens.* »

“

« Nous travaillons dans une démarche prospective pour anticiper au mieux les évolutions de notre société et répondre aux besoins des agents. »

Frédérique von Plauen,
responsable du service Action
et innovation sociale

”

Jouer l'exemplarité

Le SAIS joue l'exemplarité aussi bien dans le public que dans le privé, au niveau local et national. Les assistantes sociales du personnel interviennent avec la Métropole aidante pour partager leur savoir-faire sur la valorisation des compétences des aidants auprès d'entreprises privées. Elles sont contactées par d'autres collectivités qui souhaitent conseils et informations sur les dispositifs déployés en interne. Le service participe aussi à des missions interministérielles et à des groupes de travail nationaux pour y apporter son expertise.

Accueillir et orienter

L'accueil physique et téléphonique du SAIS est assuré par Sahida Bentahar et Amandine Delhopital. Ces deux assistantes administratives sont les portes d'entrée du service, elles établissent le premier contact avec l'agent et filtrent les demandes pour mieux les orienter. « *Nous écoutons et précisons les besoins de l'agent, ce qui nous permet de donner des premières informations et d'orienter vers le bon canal : un service métropolitain, une association partenaire, un dispositif de droit commun ou une assistante sociale du personnel. Cette entrée globale nous apporte plus de flexibilité pour répondre aux demandes et fixer des rendez-vous rapidement.* » Sahida et Amandine sont partie prenante de tous les projets du service et travaillent main dans la main avec sa responsable et les assistantes sociales



du personnel. Elles connaissent sur le bout des doigts les dispositifs de l'employeur et ceux de droit commun. N'hésitez pas à les contacter !

drsep-actioninnovationsociale@grandlyon.com

Tél. : 04 78 63 41 37

DU TERRAIN À L'INTERNE



Fatima Benaïssa, Aïcha Amiri et Stéphanie Michel ont respectivement 24, 22 et 10 ans d'expérience en tant qu'assistante sociale de secteur à la DSHE, au plus près des usagers. En 2022, changement d'horizon pour Stéphanie qui devient assistante sociale du personnel au sein du SAIS. En 2023, c'est au tour d'Aïcha et de Fatima de rejoindre l'équipe pour y découvrir ce métier.

Pourquoi cette envie de passer du terrain à l'interne ?

Fatima : Après plus de 20 ans de terrain, j'avais le sentiment d'avoir fait le tour des missions. J'éprouvais un besoin de renouvellement.

Aïcha : Je souhaitais continuer à apprendre et à m'enrichir au contact d'un autre public. J'ai donc choisi de transposer mon expertise en interne au service de mes collègues et de la politique sociale de l'employeur.

En quoi votre expérience terrain est-elle une plus-value ?

Stéphanie : Le terrain est extrêmement formateur. Grâce à notre expérience, nous avons une excellente connaissance des dispositifs de droit commun, des acteurs locaux, des partenaires.

On pourrait penser que vous exercez le même métier, pourtant ce n'est pas le cas. Qu'est-ce qui change ?

Aïcha : Les missions sont différentes. On ne s'occupe plus de protection de l'enfance, de RSA, des personnages âgés... On a découvert de nouvelles thématiques comme les aidants, la retraite ou encore l'accompagnement des décès.

Fatima : Les publics aussi sont différents. Sur le terrain, on faisait face à des personnes en grande précarité, qui parfois n'avaient rien à manger, pas de carte de séjour... En interne, les agents que l'on accompagne ont un salaire régulier et un statut.

Stéphanie : Malgré cela, nous sommes surprises de constater autant de fragilités sociales concernant des personnes qui, justement, perçoivent une rémunération chaque mois.

Travailler pour des collègues, ce n'est pas déstabilisant ?

Fatima : Non car les agents sont des êtres humains avant tout, avec des forces, des faiblesses, des parcours de vie plus ou moins faciles.

Aïcha : Nous les accompagnons avec le même professionnalisme, la même empathie et la même bienveillance que lorsque nous travaillions en Maisons de la Métropole de Lyon.

Êtes-vous confrontées à des violences ?

Stéphanie : Oui, cela arrive. On est là pour aider nos collègues et, pourtant, on nous manque parfois de respect. Certaines d'entre nous ont même déjà été menacées. Dans ces situations, notre responsable est parfois amenée à intervenir afin de rappeler à l'ordre l'agent concernant son comportement ou ses propos inappropriés. Un courrier peut également lui être adressé par la direction.

Quelle est la place de l'innovation dans votre service ?

Aïcha : C'est le SAIS avec un grand I ! Il y a un vrai dynamisme professionnel. On nous pousse à aller de l'avant, à s'impliquer, à faire preuve de créativité.

Fatima : Chacun met sa pierre à l'édifice en fonction de ses compétences et de sa personnalité. Nous sommes très complémentaires, c'est ce qui fait la richesse de notre accompagnement.

Stéphanie : L'employeur a à cœur de faire évoluer les choses. Les dispositifs proposés pour les agents sont riches et innovants, ce qui me rend fière de travailler pour notre collectivité.

Rencontres métropolitaines 2023 retour sur la saison 1

Les Rencontres métropolitaines

L'ÉVÈNEMENT

9 et 10 juin 2023

1751 entretiens

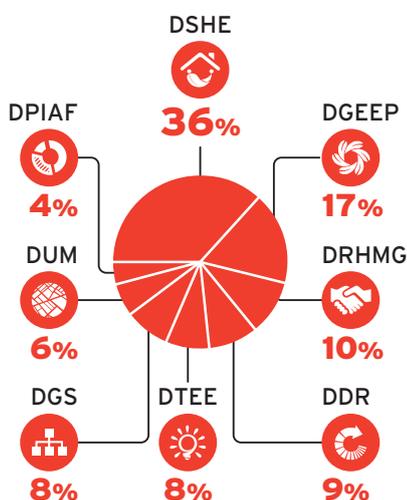
2 099 habitants rencontrés de 52 communes



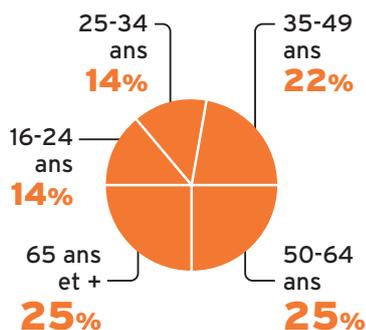
300 RDV à domicile

400 agents volontaires

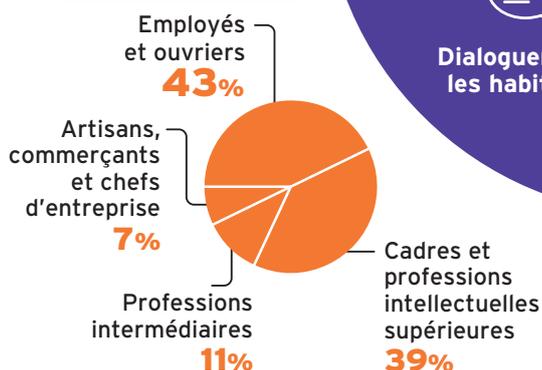
Répartition par délégation



Répartition par âge



Répartition des actifs par CSP



LES OBJ.



Mieux se connaître et se faire connaître



Dialoguer avec les habitants

LE POINT DE VUE DES AGENTS

Une relation nouvelle aux habitants

98% sont satisfaits de la qualité des échanges qu'ils ont eu avec les habitants

« Dans mon métier, je vois surtout le manque de moyens et l'absence de reconnaissance. Lors des Rencontres, les gens nous ont félicité, ça fait du bien d'avoir une relation positive. »

« D'habitude, les habitants viennent nous voir pour se plaindre. Pendant les Rencontres, ils sont plus à l'écoute, c'est agréable. »



Les rencontres inter-délégations :

créer du lien avec de nouveaux collègues

Le décloisonnement hiérarchique :

échanger tous ensemble

Une expérience pour sortir de son quotidien :

donner du sens à ses missions

LE POINT DE VUE DES HABITANTS

« Cela m'a remis les idées en place sur l'action de la Métropole dans mon quotidien. »

« J'adore la façon dont vous nous avez abordés : douceur et sourire ! »

« On a enfin pu échanger avec quelqu'un. »



Les missions de la Métropole mieux comprises grâce à un échange agréable avec les agents.

L'importance du contact direct et physique plutôt que numérique avec les services publics.

OBJECTIFS



Renforcer le sentiment d'appartenance des agents à la collectivité



Valoriser le service public et nos métiers

Leurs connaissances des points de contact de la Métropole



20% ne connaissent aucun point de contact de la Métropole

Leurs principales préoccupations

- 2 Qualité de l'air/eau
- 3 Accompagnement social
- 4 Nature en ville
- 5 Mobilités



Lutte contre les discriminations et les injustices sociales

Retrouvez l'analyse complète des Rencontres 2023 sur Comète, rubrique Grands projets.

ROKO VOKO

Les Rencontres métropolitaines



NE MANQUEZ PAS LA SAISON 2

Inscrivez-vous sur Comète avant le 31 janvier



reviennent en 2024

+ d'infos : rencontresmetropolitaines@grandlyon.com - 04 26 83 92 24

ASSISTANTE MÉDICO-SOCIALE, UN MÉTIER AU PREMIER PLAN

Monika Lamour est assistante médico-sociale, ou « AMS », à la Maison de la Métropole de Lyon (MDML) située au 52 avenue Maréchal Foch dans le 6^e arrondissement. Aujourd'hui, elle fait découvrir ses missions et son lieu de travail à Gabrielle Fidelin, chargée de mission Mobilité scolaire à la direction des mobilités (DUM).

La MDML Foch regroupe un service social et de protection maternelle et infantile (PMI), soit près de 25 agents. « Nous sommes une équipe de 5 AMS. Avec Nora Kabour et Jérôme Compte, nous dépendons de la Métropole ; nos deux autres collègues dépendent du Centre communal d'action sociale (CCAS). » Depuis septembre 2018, les CCAS de la Ville de Lyon, présents auparavant en mairie, ont rejoint les MDML, permettant aux usagers de bénéficier d'un guichet unique. « Notre équipe est très soudée, il y a beaucoup d'échanges entre les AMS, les travailleurs sociaux et la PMI. Nous travaillons aussi en lien étroit avec les deux MDML de Lyon 3, où nous pouvons être appelés en renfort. »

#Un métier polyvalent

Quand elle intègre l'équipe, Monika découvre le métier d'assistante médico-sociale. « Le poste m'a tout de suite plu. On est au service de l'usager. On pense à eux avant même de penser à nous, il faut vraiment une vocation sociale. Je n'ai pas de préférence dans mes missions, j'aime surtout l'aspect polyvalent du métier. » Les AMS assurent l'accueil physique et téléphonique des usagers, le travail de secrétariat et le suivi administratif. Lors du premier accueil, Monika évalue la demande sociale et oriente l'usager vers la PMI ou le service social selon ses besoins, en planifiant un rendez-vous. « En lien avec la PMI, nous sommes aussi chargés de saisir les avis de naissance et de grossesse du 6^e arrondissement, de mettre à jour les informations liées aux bilans de santé réalisés dans les écoles maternelles ou encore de saisir les plannings de garde des assistantes maternelles. »

#L'accueil

La MDML compte 2 postes d'accueil physique et 1 poste d'accueil téléphonique, dans un espace séparé. Monika est parfois confrontée à la colère des usagers, c'est pourquoi un agent de sécurité est présent. « Les personnes en grandes difficultés peuvent être frustrées, mais ça peut se comprendre, ça n'est pas contre nous. Nous nous relayons à l'accueil, car selon le flux ça peut vite être épuisant. On peut aussi demander du soutien si on a beaucoup d'appels ou si on sent qu'une personne a besoin de se confier plus longuement. »

#La domiciliation

À Lyon, les personnes n'ayant pas d'adresse postale peuvent recevoir leur courrier à l'adresse de la MDML. « Nous gérons plus de 100 usagers domiciliés à la MDML Foch dans le cadre de notre mission d'accueil administratif inconditionnel. Nous menons parfois de véritables enquêtes pour les contacter ou les convoquer suite à une demande du tribunal, à un signalement de la CAF ou encore pour l'attribution du RSA. Lorsqu'ils viennent réceptionner leur courrier, cela nous permet de les voir et de leur proposer notre aide ou celle de nos partenaires. Notre objectif est de leur apporter un soutien pour qu'ils puissent ensuite réaliser ces tâches administratives eux-mêmes. »



Bio expresso

Monika Lamour

Monika a d'abord travaillé en mairie dans un service d'agents d'entretien. Elle rejoint la Métropole de Lyon en 2021 en tant qu'agent d'accueil et d'entretien dans les collèges. En septembre 2022, elle prend un virage dans sa carrière et devient assistante médico-sociale à la MDML Foch.



UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DES ACCUEILS

Nourrie par les réflexions des directions territoriales, cette démarche est active depuis 2022 à la DSHE. Inscrite dans le Projet Métropolitain des Solidarités adopté en 2023 et animée par Léo Mallétroit, chargé de mission auprès de la

directrice générale adjointe de la DSHE, elle s'est largement reposée sur l'engagement des responsables Ressources et moyens des MDML et de leurs équipes d'agents chargés de l'accueil. Après la construction d'un diagnostic complet en 2022, l'année

2023 est celle du déploiement du plan d'action (équipement, réfection des espaces, affiches à destination des usagers, etc.) et de l'élargissement de la réflexion à d'autres lieux d'accueil (MEOMIE, MDMPH, IDEF, etc.).

↓
La suite de cette rencontre dans le LPM
 Gabrielle Fidelin fera découvrir son métier à Monika Lamour.

↓
 Vous souhaitez participer aux Regards Croisés ?
 Contactez-nous :
communicationinterne@grandlyon.com

IMPRESSIONS

GABRIELLE FIDELIN
 Ce métier est vraiment polyvalent. Le champ d'action de Monika est très vaste. C'est impressionnant qu'il y ait toutes ces MDML sur le territoire, au service des usagers et des publics en difficulté.

KAMEL KAMEL BOUINOUAL BOUINOUAL

L'impro ne s'improvise pas

Kamel Bouinoual est chargé d'opérations à la direction Patrimoine et maintenance (DRHMG). Sur son temps libre, il joue du jazz au saxophone. Sa pratique de l'improvisation témoigne d'une nature inventive et confiante dans le pouvoir des rencontres musicales et humaines.

« Improviser, c'est être capable de réagir rapidement, en rebondissant face à l'inconnu de manière créative », confie Kamel en expliquant le jazz tel qu'il le vit, non l'art de coordonner les travaux des bâtiments de collègues dont il a la responsabilité. « Jeune, j'aimais boulinguer. Sans plan de vol préétabli, voyager avec juste un sac à dos me donnait des fourmis dans les jambes. J'ai gardé cette ligne de conduite avec le saxophone. Bien que de tempérament introverti, je me fais confiance et joue intuitivement. Donner la réplique sans filet, à travers une simple rythmique intérieure et la complicité d'un regard, c'est tout le plaisir fraternel des jam sessions ».

UNE HISTOIRE D'ÉCOUTE ET D'ENTENTE

Qui dit improvisation réussie, dit entraînement préalable. Chez lui ou avec un ami, Kamel s'exerce quasi quotidiennement. Il confie d'ailleurs sa reconnaissance aux médiathèques : « *La ribambelle de vinyles et cassettes empruntés pour écouter John Coltrane, Pharoah Sanders, Charlie Parker, Miles Davis et d'autres musiciens de renom, voilà mon conservatoire d'autodidacte* ».

Sa manière de travailler le saxo n'a pas changé depuis dix ans. Tout au feeling et à l'oreille : il ne lit pas le solfège. Technique, souffle, exploration des modes d'expression, recherche spécifique de sons, façons d'étendre la tessiture, sa soif d'apprendre et d'expérimenter est insatiable. Le fait d'en parler à cœur ouvert avec sa femme, avec laquelle il arpente divers festivals et concerts régionaux, prouve une fois de plus qu'à ses yeux musique rime avec bonne entente.

Vous aussi, vous souhaitez partager votre passion ?

Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com

SA LANGUE DE COMMUNICATION

Son intérêt pour le saxo tient dans une sonorité riche et chaleureuse, capable de prendre des formes aussi variées que l'énergie brute d'un solo endiablé ou la douceur d'une ballade langoureuse. Vif, douloureux, tendre, lent, il apaise et bouleverse. Ce qu'il rythme est vrai comme le pouls de la vie. Les agents ayant assisté à sa prestation dans l'espace de convivialité Porte Sud, à l'occasion de la dernière fête de la musique, ne vous diront pas le contraire. Vous n'y étiez pas ? Dommage ! Sachez alors que Kamel se produit fréquemment dans de nombreux lieux lyonnais organisant des jam sessions.

* Jam sessions : manière improvisée de jouer de la musique



UN DESSERT DE CHEFS !

Les fêtes de fin d'année approchent avec leur lot de gourmandises. Alain Alexanian, grande toque lyonnaise et animateur des « Agitations culinaires » à la Cité internationale de la gastronomie, partage avec Vincent Chirat, chef de cuisine du groupe renfort dans les collèges (DSHE), la recette de l'une de ses créations, un crémeux de sorgho poire et pop amarante. À vos fourneaux !

Pour 4 personnes, il faut : 40 cl de lait de noisette, 4 cuillères à soupe de miel et 4 de graines d'amarante, 2 poires, 60 g de farine de sorgho, 4 cl de Cognac et un peu de thé parfumé...



... et 20 minutes devant soi pour cuisiner.



On lave les poires...

...et on les coupe en petits carrés avant de les réserver.

Dans une casserole, on mélange lait de noisette, miel, farine de sorgho et dés de poire.



On chauffe en remuant le tout jusqu'à obtenir un mélange épais comme une crème anglaise.



On assaisonne avec du thé mixé et, hors du feu, on ajoutera le Cognac avant de remuer l'ensemble à nouveau.

Puis, on remplit 4 bols et on met au frigo, puis ce dessert se déguste frais.



Mais, ce n'est pas fini ! Il reste le pop amarante.



Dans une poêle chaude à sec, on verse les graines d'amarante.

Dès qu'elles sautent d'un côté à l'autre de la poêle, on recouvre.

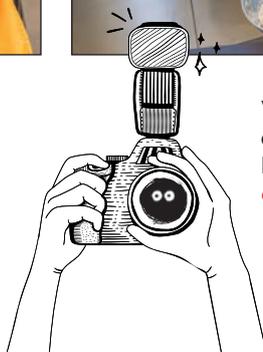


Puis, on remue 10 secondes et c'est prêt.



Et bien, c'est passé crème. Qu'il en soit de même pour chacun de vous en 2024 !

Merci à nos deux cordons-bleus pour leur générosité culinaire et à la Cité internationale de la gastronomie de Lyon pour son accueil chaleureux.



Vous souhaitez participer à un prochain roman photo ? Envoyez un mail à

communicationinterne@grandlyon.com



COS TOUJOURS : RÉPONSE À LA CGC, SUD et FA/FPT

Dans 3 articles du Petit Métropolitain du mois dernier, les **3 syndicats sus nommés, n'assumant pas leurs votes au COS en faveur de la diminution de prestations** pour combler le déficit prévisionnel 2023 de près de 730 000 euros, ont voulu justifier leur manque de clairvoyance. Pour rappel, notre liste UNSA-UNICAT est arrivée largement en tête des élections de décembre 2022 et en toute logique démocratique, cela aurait dû lui permettre d'assurer **la 1^{ère} vice-présidence, au Bureau du COS, comme cela s'était toujours fait.**

Certaines **alliances de circonstance nous en ont écarté.** Pour la suite, ce n'est pas à ceux qui ont perdu les élections de nous accorder, avec la complicité des élus politiques, la place qu'ils ont décidée pour nous.

Oui, nous dérangeons et c'est tant mieux. Pour rappel à nos collègues administrateurs de la CGC, de SUD et de la FA/FPT ce ne sont ni les groupes de travail, ni le bureau de l'association qui décident, mais le seul Conseil d'Administration, où nous siégeons et faisons entendre la seule voix discordante.

En l'occurrence, plutôt que de voter la diminution des prestations, il aurait été plus judicieux de demander collectivement, comme nous nous l'avons déjà fait, une augmentation de la participation financière de la Métropole, au budget du COS à 1,2% de la masse salariale, au lieu des 0,9% actuels (suite UNICAT)

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet: unsametropoledeleyon.com
Mail: unsa@grandlyon.com - Tél: 04 28 67 56 46



COS TOUJOURS : RÉPONSE À LA CGC, SUD et FA/FPT

Quand tout va bien, c'est grâce à vous, quand tout va mal, c'est à cause de l'UNSA-UNICAT. Les agents ne sont pas dupes. Ils découvrent le résultat de vos décisions au COS, demandent des explications, notamment pour les chèques vacances. **Incapables d'assumer vos choix, vous tentez de reporter la faute sur nous. Il va falloir apprendre à assumer.** Et oui, il y a bien un déficit de près 730 000 euros en 2023, absorbé par une diminution, en conséquence, du fonds de roulement. Or, celui-ci permet d'attendre le versement de la subvention métropolitaine à l'année N+1, **ce qui ne présage rien de bon pour le COS l'an prochain.**

Plutôt que de vouloir exister par intersyndicales interposées, pourquoi ne pas faire bloc pour obtenir l'augmentation de la participation de la collectivité au budget ?

Pour chercher à exister, à être reconnus, trouvez d'autres moyens que le dénigrement de vos collègues d'autres syndicats. Les agents attendent plus d'un syndicat qui se veut responsable.

Seul on va plus vite, de votre fait, on n'avance plus

Rejoignez-nous sur notre site commun :

www.unsametropoledeleyon.com

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet: unsametropoledeleyon.com
Mail : unicat@grandlyon.com



Avancement de grades : toujours plus d'opacité

Les tableaux d'avancement de grades viennent de paraître.

Nous déplorons une fois encore le blocage des carrières des agents, laissés sur le carreau en raison de ratios trop faibles (60 % pour les C, 50% pour les B, et 30 % pour les A).

La CGT porte depuis de nombreuses années les ratios à 60% toutes catégories a minima dès cette année, pour atteindre le 100 % pour tous.

Encore une fois les choix arbitraires faits avec le système de points hiérarchiques ont mis la carrière de nombreux agents en suspens, sans assurance d'être nommés l'année suivante !

Sans oublier que les syndicats ne peuvent plus vérifier en amont les tableaux. L'administration traîne des pieds pour nous informer et de manière incomplète !

Suite à l'intervention notamment de la CGT en 2022 les « critères

maisons » non statutaires pour les hors classe ont été allégés mais perdurent encore comme pour les autres catégories !

La CGT revendique l'application du statut : un déroulement de carrière linéaire selon l'évaluation professionnelle et l'ancienneté ; la suppression des ratios et des critères maison.

Comptez sur la CGT !

CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEPCL : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEPCL@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Prime Pouvoir d'Achat pour les fonctionnaires, les agents contractuels de droit public, les assistants maternels et familiaux.

Sous 3 conditions cumulatives :

- Avoir été nommé ou recruté par la Métropole de Lyon ou un employeur public à une date d'effet antérieure au 01/01/23

- Être employé et rémunéré par la Métropole de Lyon au 30 /06/23

- Avoir perçu une rémunération inférieure ou égale à 39000€ bruts sur la période courant du 01/07/22 au 30/06/23

2 facteurs peuvent réduire cumulativement le montant de la prime indiquée dans le barème : le temps partiel et l'absence de rémunération, résultant d'une période interruptive, sur une partie de la période de référence

La rémunération brute prise en compte correspond à la rémunération entrant dans l'assiette de contribution sociale généralisée (CSG), déduction faite des éléments suivants : L'indemnité dite de la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) et indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHST)

Date de versement estimée sur la paie de décembre 2023

La CFDT est déterminée à défendre vos intérêts et à œuvrer pour l'amélioration de vos conditions de rémunération et de travail

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



AVANCEMENT DE GRADE À LA MÉTROPOLE : QUEL AVENIR POUR LES AGENTS ?

Bon courage pour dérouler une carrière à la Métropole (11% de postes vacants).

La méconnaissance statutaire de la DRH fait perdre des droits et du temps aux agents.

Après la Bérézina avancement de grade 2023 (ça passe quand même malgré les dégâts), le non-respect de l'obligation de publication des promouvables pour que les agents et les syndicats signalent les oubliés, ouvre des possibilités de recours pour celles et ceux qui s'estiment lésés.

La **CFTC** les assistera dans leurs démarches pour les orienter dans la bonne procédure.

Nous attendons de nos interlocuteurs qu'ils connaissent le statut, seul garant de nos droits.

Battons-nous pour obtenir ce respect !

La **CFTC** vous souhaite de bonnes fêtes et ses meilleurs vœux pour 2024.

REJOIGNEZ LA CFTC ET FAISONS BOUGER LES CHOSSES EN 2024 !

Syndicat **CFTC** : tél : 04 28 67 56 49
Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com
Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>





Au revoir 2023... bonjour 2024,

Nous arrivons au terme de l'année 2023, une année qui sera marquée par un travail important sur les thèmes de l'agenda social : rémunération, temps de travail, prime inflation, nouvelle augmentation participation mutuelle et de la valeur du ticket restaurant, indemnité télétravail... mais aussi au-delà des aspects financiers, sur la reconnaissance et l'amélioration des conditions de travail. Vous retrouverez toute notre analyse sur notre blog à l'adresse ci-dessous. Nous ferons le point sur les avancées qui ont abouties (ou pas) en début d'année 2024.

Dans l'attente, de vous retrouver pour poursuivre notre engagement au service de/et pour TOUS les agents, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous sans faute l'année prochaine et vous encourageons à nous rejoindre et devenir acteurs dans les décisions qui vous concernent.

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon
 Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
 Boîte Postale : 20, rue du Lac - 69003 Lyon.
 Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
 Blog : cgcmetropoledeleyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
 04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Tickets Restaurant

Après des errances sur le sujet, revirement express. Alors que des restrictions à l'usage des tickets-restaurant pour faire ses courses devaient intervenir à compter du 1er janvier 2024, la ministre Olivia Grégoire

a officialisé la suspension de ce projet. Au moins sur l'année 2024.

En clair, l'utilisation des tickets-restaurants, étendue à tous les produits alimentaires, même s'ils ne sont pas directement consommables sans cuisson ou préparation (farine, pâtes, riz, œufs, poisson, viande, etc.), demeure.

Quoiqu'il en soit, dans le contexte d'explosion des prix de l'alimentaire et en l'absence de lois qui régulent ces besoins fondamentaux, on s'en contente mais cela reste un pansement sur une jambe de bois !

Alors faites de belles dépenses avec les tickets-restaurant et passez tous de belles fêtes de fin d'année !!!

SUD - Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
 Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / Tél. : 04 28 67 56 57
 E-mail : sud@grandlyon.com / Site internet : <http://www.sud-ct.fr>



LE PRISME DES PRIMES

La prime pouvoir d'achat devrait normalement être versée fin décembre aux agents ; ne dépassant pas le seuil annuel des 39 000 euros brut, recrutés avant le 1^{er} janvier 2023 et étant en position d'emploi au 30/06/23.

La période de référence prise en compte : du 01/07/22 au 30/06/23
 Au-delà des agents qui dépasseraient le seuil, il y a d'autres catégories qui ne seront pas éligibles par exemple : les apprentis, les vacataires, les contrats de droit privé, étudiants en stage, etc..

Dès lors, l'attribution d'une prime pérenne de +300 EUROS pour tous aurait été plus efficiente pour améliorer le pouvoir d'achat car **au final peu percevront 500 ou 600 euros net et ce juste pour cette année.**

Par ailleurs, **la prime de fin d'année** et les indemnités semestrielles sont en cours de négociations, pour **pouvoir enfin attribuer aux agents Ex-CG et agents arrivés après 2015 !**

Notre syndicat est pour l'attribution à tous et ce dès 2024 pour que tous les agents soient sur un traitement égalitaire.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
 04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
 Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
 04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



La CNT a une idée pour limiter la souffrance au travail. Arrêter les injonctions contradictoires. Vous devez produire mais vous n'avez pas le droit de lever le petit doigt.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
 06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com



Marin Negrignat,

agent de maîtrise régie Voirie Est, travaille à la Métropole de Lyon depuis 13 ans. Il est en charge d'une équipe d'agents polyvalents spécialisés dans le fauchage sur les ronds-points et aux abords des routes, et d'une Brigade d'intervention urgente sur des chantiers de voirie.

Découvrez les équipes de la régie Voirie Est dans la rubrique « Sur le terrain » en page 9.